

votre correspondant :

Délégation des Marches de Bretagne
Maison de la Consommation et de l'Environnement
48 bd Magenta
35000 RENNES
02 99 30 49 94
delegation-35@eau-et-rivieres.asso.fr

À l'attention de

Mairie
Espace des Droits de l'Homme
35850 GEVEZE

À Rennes, le 08 juillet 2014

Objet : dépôt de remarques concernant le projet de restructuration de l'élevage porcin de l'EARL Launay-Milon à Gévezé

Monsieur le Maire,

A l'issue de l'étude du dossier de restructuration de l'élevage porcin de l'EARL Launay-Milon à Gévezé, il apparaît des lacunes en termes d'agronomie et de zootechnie raisonnées d'une part, et de respect ou d'amélioration des écosystèmes locaux d'autre part.
En effet, ce projet se situe dans une zone agricole en excédent structurel (ZES) et sur un sous bassin versant (la Flume) et un bassin versant (la Vilaine) déjà très fragilisé sur le plan de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

L'importance de ce projet doit faire appel à 4 prêteurs de terre pour assurer une répartition des effluents d'un seul élevage quasi-hors-sol dont on ne connaît pas le degré d'autonomie alimentaire. Ce premier facteur de durabilité non assurée est à relever.

Un autre point est à noter : l'habitation de tiers la plus proche est à moins de 100 m de la fabrique d'aliment. De plus, la pression organique prévue suite au plan d'épandage est élevée, un des prêteurs de terre atteignant même 138 unités d'azote sur la SAU...

Est-il raisonnable, en temps de crise du secteur agroalimentaire et en particulier de l'élevage porcin, de procéder à une telle restructuration d'une exploitation porcine. Compte tenu des incertitudes actuelles sur les approvisionnements et les marchés de la viande sous crise cyclique, l'exploitation sera-t-elle toujours viable dans 1 an, 5 ou 10 ans ? Nous ne pouvons donc pas accepter un tel projet de type industriel.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre déposition et vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos plus respectueuses salutations.

Pour Eau & Rivières de Bretagne,
Armelle Andrieu
animatrice de la délégation d'Ille et Vilaine

